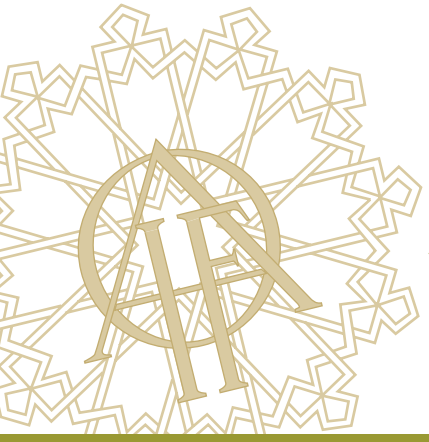
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 40 (2006), p. 71-82

Mohammed Bakhouch

ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Mohamed BAKHOUCH

ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie

Le statut que l'islam naissant a conféré à la poésie arabe se caractérise par sa très grande ambiguïté [1]. Les sources de cette ambiguïté se trouvent dans le Coran et dans le *ḥadīṯ* [2]. Si la condamnation des poètes a été amendée [3], et que le Coran excepte les poètes qui s'étaient convertis à l'islam, les *ḥadīṯ*-s du Prophète relatifs à cette question sont souvent contradictoires [4].

Cette ambivalence de l'islam concernant le statut de la poésie et des poètes a engendré ce qui est devenu un thème obligé de la poétique arabe à l'époque médiévale : montrer, à coups de *ḥadīṯ*-s et d'anecdotes bien choisis, que ni le Prophète ni l'islam n'étaient hostiles à la poésie [5]. D'ailleurs, la volonté de la plupart des auteurs de prouver la licéité de la poésie les a amenés, à l'aide de traditions sélectionnées, non seulement à démontrer au lecteur que le prophète Muḥammad était favorable à la poésie, mais qu'il aimait également l'écouter et récompensait ceux qui composaient des poèmes à sa gloire ; certains vont même jusqu'à affirmer qu'il lui arrivait de « taquiner la muse [6] ».

Nous allons dans la présente étude nous intéresser aux propos qu'on a prêtés sur ce même sujet à l'une des personnalités les plus emblématiques de l'islam et de sa civilisation : le calife ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb (m. 23-644).

En tant que figure historique [7], le deuxième calife orthodoxe est considéré dans l'imaginaire collectif arabo-musulman, comme le parangon de l'équité et de la justice. Les anecdotes relatives à celui qui fut le premier à être désigné par le titre d'*Amīr al-mu'minīn* sont fort nombreuses [8].

[1] Ibn Ḫaldūn (1332-1406) ne s'attarde pas sur cette ambiguïté, lui qui note dans sa *Muqaddima* : « [...] les musulmans s'avisèrent qu'aucune révélation n'était venue défendre ou proscrire la poésie. D'ailleurs le Prophète écoutait les vers et en récompensait les auteurs. Dans ces conditions les Arabes revinrent à leur ancienne coutume. C'est ainsi que ʿUmar b. Abī Rabīʿa, le premier quraysite de son temps, écrivait des poèmes excellents et de niveau supérieur. Il les récitait souvent à Ibn ʿAbbās, qui s'arrêtait pour les écouter et les admirait ». Ibn Ḫaldūn, *Discours* 3, p. 1327.
Il est pour le moins très curieux de constater que cet auteur ne fasse pas plus cas des tergiversations et d'appréciations contradictoires au sujet de la poésie aux premiers temps de l'islam.

[2] Deux articles mettent en exergue l'ambivalence de la position de l'islam vis-à-vis de la poésie et des poètes. Il s'agit de l'article de Blachère, « La poésie », p. 93-103 et de celui de Gilliot, « Poète ou Prophète ? », p. 331-396.

[3] Cf. Blachère, « La poésie ».

[4] Cf. Gilliot, « Poète ou Prophète ? ».

[5] Cf. à titre d'exemple le passage intitulé « Fīmā ruwiya ʿani l-nabiyy » et « Aṣḥāb al-nabiyy wa l-šiʿr », dans al-Qurašī, *Ǧamharat*, respectivement p. 29 et p. 40 ; les chapitres I (*Bāb fī faḍli l-šiʿr*) et II (*Bāb fī al-radd ʿalā man yakrah l-šiʿr*) d'Ibn Rašīq, *al-ʿUmda* I, notamment les pages 85 à 87.

[6] Cf. à ce propos Gilliot, « Poète ou Prophète ? », p. 381.

[7] Pour en savoir plus cf. Ibn al-Ǧawzī, *Sīrat* et l'article « *ʿUmar b. al-Khaṭṭāb* » de l'*EI*^{2}.

[8] À propos de cette titulature, cf. Ibn al-Ǧawzī, *Sīrat*, chap. XXIX, p. 83-84.

AnIsl 40 (2006), p. 71-82 Mohammed Bakhouch
ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

C'est certainement son statut éminent dans les domaines religieux et politique, unanimement reconnu, qui a fait de cet homme d'État une figure littéraire. L'image de ce personnage, son aura et aussi sa fonction l'ont placé au centre de nombreuses anecdotes relatives à la poésie ; les anthologues et les poéticiens de l'époque abbasside ont abondamment exploité ces anecdotes [9]. En effet, quel lecteur pourra mettre en doute le jugement d'un homme qui est à jamais l'incarnation de l'intégrité et de la justice ? Ses prises de position et ses jugements seront autant de sentences irréfutables.

ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb a-t-il composé de la poésie ?

Selon toute vraisemblance ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb n'a jamais composé de vers, pourtant des auteurs affirment le contraire [10].

Ainsi, dans le troisième chapitre d'*al-ʿUmda* intitulé « Bāb fī ašʿār al-ḫulafā' wa l-quḍāt wa l-fuqahā' [11] » Ibn Rašīq note que ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb « était le meilleur connaisseur de la poésie parmi ses contemporains et son savoir en la matière était le plus profond [12] », avant de citer deux vers prétendument composés par le calife en précisant que ces vers sont attribués aussi à un poète de métier al-Aʿwar al-Šannī (m. 670) [13]. Il cite ensuite quatre vers que ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb aurait composé après avoir constaté que les gens le regardaient parce qu'il portait un nouveau manteau; comme précédemment l'auteur signale que ces vers sont aussi attribués à un sage de l'époque antéislamique : Waraqa b. Nawfal [14].

Deux autres vers sont attribués par Ibn Rašīq au deuxième calife orthodoxe, ils concernent l'épisode de sa mort. Kaʿb al-Aḥbār, nous dit-on, vint annoncer à ʿUmar qu'il ne lui restait que trois jours à vivre, le calife composa alors deux vers, il dit dans le premier qu'il croit ce que lui annonce Kaʿb et qu'il va mourir le jour indiqué par celui-ci et affirme dans le deuxième qu'il ne craint pas la mort, mais qu'il craint l'accumulation des péchés [15]. Or il s'agit là de *kihāna* (divination), pratique que l'islam condamne et il semble peu vraisemblable que le calife ʿUmar ait accordé du crédit à la prédiction de Kaʿb et qu'il ait composé les deux vers qu'on lui prête, des vers qui constituent, entre autre chose, une véritable reconnaissance de la divination [16].

[9] Ils en ont certainement forgé quelques-unes aussi.

[10] Comme Ibn al-Ǧawzī qui cite al-Aṣmaʿī et al-Šaʿbī sans les commenter : « عن الأصمعي قال : ما قطع عمر رضي الله عنه أمراً إلا تمثل ببيت من الشعر. عن الشعبي قال : كان عمر شاعراً », Ibn al-Ǧawzī, *Sīrat*, p. 222. Ce n'est pas le cas d'al-ʿAqqād cité par l'éditeur d'*al-ʿUmda* dans la note 19 de la page 96 (*ʿabqariyyat ʿUmar*, p. 203 :

« وقد اختلفوا فى نظمه الشعر فزعم الشعبي أنه كان شاعراً ورويت له أشعار لا تشبهه ولا ترضيه ونفى هو نظمه للشعر حين قال : لو كنت أقول الشعر لرثيت أخي زيداً. »).

[11] Ibn Rašīq, *al-ʿUmda*, p. 93-109.

[12] *Ibid.*, p. 95 : « وكان من أنقد أهل زمانه للشعر وأنفذهم فيه معرفة ».

[13] *Ibid.*, p. 95-96. Cf. la notice que consacre Ibn Quatayba à ce poète dans *Al-šiʿr wa l-šuʿarā'*, p. 430-431.

[14] *Ibid.*, p. 96.

[15] *Ibid.*, p. 96-97 et n. 25, p. 97. Voici les deux vers :

تـوعدني كعبٌ ثـلاثـاً يـعـدهـا ولا شك أن القول ما قال كعب
وما بي خوف الموت إني لميتٌ ولكن خوف الذنب يتبعه الذنب

[16] Une autre anecdote montre que le calife ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb ne prenait pas au sérieux les prédictions des devins, nous le voyons en effet interpeller le devin Sawād en ces termes : « Eh ! Sawād ! Que reste-t-il de ta divination ? », le devin s'étant mis en colère, ʿUmar lui demande alors une histoire qu'il désirait entendre de lui. Le *kāhin* s'exécute alors et raconte comment un *ǧinniyy* a joué un rôle important dans sa conversion. Notons comment le *ḫabar* nous dit que le devin s'est fâché parce que le calife lui rappelle un passé avec lequel il a rompu et comment à la demande de son interlocuteur un épisode de ce même passé est évoqué parce qu'il recèle une histoire exemplaire, celle de la conversion d'un *kāhin*. » Al-Qurašī, *Ǧamharat*, p. 51.

AnIsl 40 (2006), p. 71-82 Mohammed Bakhouch
ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans *Ǧamharat aš'ār al-ʿArab*, Ibn Abī al-Ḫaṭṭāb al-Qurašī consacre un passage aux « Compagnons du Prophète et la poésie » (أصحاب النبي والشعر) [17], il affirme, citant al-Mufaḍḍāl al-Ḍabbī « ولم يبق أحدٌ من أصحاب رسول الله صلى الله عليه وسلم الا قال الشعر أو تمثل به » (Il n'y avait pas un seul des compagnons du Prophète qui n'avait pas composé de la poésie ou qui n'en avait pas cité) à la suite de quoi, il attribue à chacun des califes orthodoxes un vers de *riṯā'* que ces quatre compagnons auraient composé au moment de la mort du Prophète ! Il est peu probable que ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb ainsi que les autres califes aient réellement composé les vers qu'on leur attribue, le *ḫabar* donné ici recèle tous les ingrédients d'une belle forgerie [18].

Enfin, dans la notice consacrée à Mālik et à son frère Mutammim b. Nuwayra, Ibn Qutayba note [19] que ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb ayant entendu le thrène de Mālik composé par Mutammim, aurait dit : « Si je disais de la poésie (si j'étais poète), j'aurais été content de dire sur Zayd b. al-Ḫaṭṭāb quelque chose de semblable à ce que tu as dit sur ton frère. Mutammim dit alors : "Personne d'autre que toi ne m'a consolé d'une aussi belle manière [20]." »

Comme le lecteur peut le constater, la fragilité des traditions que nous venons de citer et quand bien même celles-ci se révéleraient être vraies et historiquement fondées, le nombre de vers qu'on lui prête montre bien que ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb n'a jamais été poète [21]. Aimait-il pour autant la poésie ?

Propos de ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb défavorables à la poésie et aux poètes

Il est difficile de répondre à cette question, dans les anecdotes qui nous sont parvenues, ce calife est tantôt présenté comme un véritable amateur éclairé de la poésie et tantôt il apparaît comme un censeur qui n'a pas de mots assez durs pour vilipender l'art de composer des vers [22]. Ces propos sur la poésie sont aussi contradictoires que les *ḥadīṯ*-s du Prophète à ce sujet.

Pour y voir plus clair, nous allons commencer par examiner dans un premier temps les positions défavorables de ce calife vis-à-vis de la poésie, avant d'étudier celles dans lesquelles il lui est favorable.

Les interdictions de ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb

ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb a interdit aux gens de réciter les diptyques dans lesquels les *Anṣār*-s et les associationnistes de Quraysh échangeaient les invectives [23] et il justifiait cette interdiction en expliquant que cela était une « insulte du vivant par le mort et un renouvellement des haines », « or Dieu, ajoute

[17] Al-Qurašī, *Ǧamharat*, p. 40-41.

[18] Il est curieux en effet qu'il s'agisse de la même circonstance : la mort du Prophète et que chacun des "poètes" n'ait composé qu'un seul et unique vers. D'ailleurs l'auteur ne juge pas utile de nous dire si les quatre compagnons du Prophète ont composé de la poésie à d'autres occasions ou peut-être ne peut-il pas le faire ?

[19] Ibn Qutayba, *Al-šiʿr wa l-šuʿarā'*, p. 214-216.

[20] *Ibid.*, p. 214-215 :
« لو كنت أقول الشعر لسرني أن أقول فى زيد بن الخطاب مثل ما قلت في أخيك. قال متمم : ما عزاني أحد في أخي بأحسن مما عزيتني به. »

[21] Peut-on pour autant dire qu'il était un poète *muqill* ? Nous ne le pensons pas.

[22] On lit dans la *ʿUmda* :
« كان عمر بن الخطاب رضي الله عنه عالماً بالشعر قليل التعرض لأهله [...]. »
Cf. notre traduction *infra*.

[23] Il s'agit de diptyques constitués de deux satires (*hiǧā'*), la première composée par un poète A et la seconde par un poète B qui répond aux insultes du premier sur le même mètre et avec la même rime. Cf., l'article « Naqā'iḍ » de *l'EI²*.

AnIsl 40 (2006), p. 71-82 Mohammed Bakhouch
ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

le calife, avait anéanti le pouvoir de la *ǧāhiliyya* avec l'avènement de l'islam ». C'est du moins ce que nous pouvons lire dans *al-Aġānī* [24].

Si louables que furent les raisons pour lesquelles ʿUmar prononça cette interdiction (son souci de réconcilier les ennemis d'hier et de ne pas rouvrir les plaies dues aux guerres fratricides), il n'en demeure pas moins qu'elle constitue bel et bien une limitation de la liberté d'expression des poètes, car cette interdiction faite au commun des mortels est une censure qui touche avant tout la poésie et les poètes eux-mêmes.

L'auteur d'*al-Aġānī* rapporte un autre interdit imposé par le deuxième calife orthodoxe aux poètes, il s'agit cette fois-ci du *tašbīb.* En effet, selon une tradition reprise par al-Iṣfahānī, ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb aurait ordonné de fouetter tout poète qui mentionne le nom de sa dame et la décrit dans sa poésie [25]. Cette interdiction touche à l'un des motifs anciens et stéréotypés de la séquence *nasīb*, celle où le poète cite dans son poème le prénom de sa bien-aimée, sa *kunya* ou le nom de son clan et procède à sa description physique. Seules des raisons morales peuvent être à l'origine de cette interdiction qui, à notre connaissance, n'aura eu aucun effet sur la production poétique de l'époque [26]. Quelques années après la mort de ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb, naissait la *qaṣīda* de *ġāzal* avec des poètes comme ʿUmar b. Abī Rabīʿa (m. 711) dont la poésie entièrement consacrée à la femme fut autrement plus osée que celle de ses prédecesseurs [27].

Propos négatifs de ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb sur les poètes et la poésie

Deux anecdotes montrent le calife ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb tenant des propos négatifs sur la poésie et les poètes.

Dans la première, nous le voyons se moquer du poète Ḥassān b. Ṯābit et montrant par sa moquerie le peu d'estime qu'il a pour ce poète et pour sa poésie : « Ainsi ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb, venant à passer dans la mosquée tandis que Ḥassān récitait de la poésie, déclare : " un mugissement comme celui de la jeune chamelle ? " (أرغاءٌ كرغاء البكر؟), et Ḥassān de rétorquer : " Je récitais des vers dans la mosquée en présence de quelqu'un qui valait mieux que toi ! ", puis de prendre Abū Hurayra à témoin [...] [28]. »

[24] « قال الزبير وحدثني الحسن بن علي قال حدثنا أحمد بن زهير قال حدثنا الزبير بن بكار قال حدثني محمد بن فضالة عن أبيه عن خالد بن محمد بن فضالة عن أبيه عن خالد بن محمد بن ثابت بن قيس بن شماس قال : نهى عمر بن الخطاب الناس أن ينشدوا شيئاً من مناقضة الأنصار ومشركي قريش وقال فى ذلك شتم الحي بالميت وتجديد الضغائن وقد هدم الله أمر الجاهلية بما جاء من الإسلام »،
al-Iṣfahānī, *al-Aġānī*, p. 392, alwaraq.net.

[25] « أخبرني وقيع قال حدثنا عبد الله بن أبي سعد وعبد الله بن شبيب قالا حدثنا إبراهيم بن المنذر الحزامي قال حدثني محمد بن فضالة النحوي قال : تقدم عمر بن الخطاب رضي الله عنه إلى الشعراء ألا يشبب أحدٌ إمرأة (*sic*) إلا جلده »
[ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb, que Dieu soit satisfait de lui, a ordonné (s'adressant aux poètes) que quiconque mentionnera et décrira une femme dans sa poésie, sera fouetté.]
Ibid., p. 462.

[26] Ce n'est pas la première fois que le *tašbīb* est jugé inconvenant. Selon certains chercheurs, cette appréciation négative serait due, dans des temps plus ancien, à un tabou du nom.

[27] La naissance de la *qaṣīda* de *ġazal* est-elle spontanée ou bien ce genre poétique trouve-t-il son origine dans la séquence inaugurale du poème que l'on désigne par le mot *nasīb* ? Pour des raisons évidentes, nous n'allons pas aborder ce problème dans cet article. Il n'en demeure pas moins qu'une question aussi importante, mérite de donner lieu à un débat entre les spécialistes.

[28] C'est au Prophète que le poète fait allusion ici; le calife aurait dit à Ḥassān b. Ṯābit « *ṣadaqta* » (tu dis vrai), Gilliot, « Poète ou Prophète ? », p. 366. La même anecdote est reprise dans de nombreux ouvrages, cf. à titre d'exemple Ibn Rašīq, *al-ʿUmda* I, p. 87.

AnIsl 40 (2006), p. 71-82 Mohammed Bakhouch
ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La seconde anecdote montre un calife qui abhorre la poésie : « Un poète transmettait beaucoup de poésie sous le gouvernement de ʿUmar, et ʿUmar dit : "Que le ventre de l'un d'entre vous fût plein de sanie vaudrait mieux pour lui que d'être empli de poésie" [29]. »

ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb fait preuve ici d'un rejet viscéral de la poésie et ce rejet n'est ni plus ni moins que la remise en cause de ce qui est unanimement considéré comme les « archives » des Arabes et le réceptacle qui renferme leur histoire, leurs généalogies et les trésors de leur langue. C'est cette même poésie que, quelques siècles plus tard, les anti-*šuʿubites* vont brandir face à leurs adversaires comme étant le patrimoine culturel des Arabes par excellence.

ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et le hiǧāʾ

Les Banū al-ʿAǧlān se plaignirent à ʿUmar d'une satire d'al-Naǧāšiyy, le calife fit semblant de ne pas voir malice dans les propos que lui rapportèrent les plaignants, alors ceux-ci lui demandèrent d'interroger Ḥassān b. Ṯābit. ʿUmar accéda à leur requête et demanda à Ḥassān ce qu'il pensait de la poésie d'al-Naǧāšiyy, celui-ci répondit : « Il ne les a pas satirisés, il a déféqué sur eux » (ما هجاهم ولكن سلح عليهم) [30]. Ibn Rašīq qui rapporte cette anecdote ajoute qu'après l'avis de Ḥassān, on dit que ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb emprisonna al-Naǧāšiyy et d'autres affirmèrent qu'il le fit fouetter, (سجن النجاشي وقيل أنه حده).

Al-Zibriqān se plaignit à ʿUmar d'une satire composée contre lui par al-Ḥuṭayʾa, le calife consulta Ḥassān b. Ṯābit, celui-ci lui répondit : « لم يهجه ولكن سلح عليه », ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb fit emprisonner le poète [31].

Le texte intégral des deux anecdotes que nous résumons ici montre que, dans un souci d'apaisement, le calife fait mine de ne pas saisir les nuances satiriques des vers composés par les deux poètes et devant l'insistance des satirisés il fait appel à un expert : Ḥassān b. Ṯābit (le même qu'il dénigrait dans l'anecdote citée plus haut).

À propos de l'appel fait à Ḥassān b. Ṯābit, Ibn Rašīq précise : [ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb, que Dieu soit satisfait de lui, était savant en matière de poésie et il s'opposait rarement aux poètes, le clan de Tamīm b. Ubayy b. Muqbil a imploré son assistance contre al-Naǧāšiyy, lorsque celui-ci les satirisa. ʿUmar transmit l'examen de leur affaire à Ḥassān b. Ṯābit, évitant [fuyant] ainsi [le fait] à [d'] avoir à contredire l'une des deux parties. Lorsque Ḥassān rendit son jugement, ʿUmar l'appliqua à al-Naǧāšiyy, [comme étant un jugement émanant] d'une autorité dans l'art de composer les vers. [Cependant], Ḥassān, nonobstant sa connaissance de la poésie, n'était pas plus perspicace que ʿUmar dans la manière de juger cette affaire.] [32].

[29] Gilliot, « Poète ou Prophète ? », p. 340.
Il est d'ailleurs curieux dans cette anecdote que le siège de la mémoire qui retient la poésie soit le ventre, plutôt que la tête ou encore le cœur, faut-il voir en cela le peu de cas que le calife fait de la poésie ?

[30] Cf. Ibn Rašīq, *Al-ʿUmda* I, p. 129-131. Voir également la notice qu'Ibn Qutayba consacre à al-Naǧāšiyy dans *Al-šiʿr wa l-šuʿarāʾ*, p. 209-211.

[31] Ibn Qutayba, *Al-šiʿr wa l-šuʿarāʾ*, p. 207. Ailleurs on dit qu'il menaça de lui couper la langue.

[32] «كان عمر بن إلخطاب رضي الله عنه عالماً بالشعر قليل التعرض لأهله استعداه رهط تميم بن أبيّ بن مقبل على النجاشي لما هجاهم فأسلم النظر في أمرهم إلى حسان بن ثابت فراراً من التعرض لأحدهما. فلما حكم حسان أنفذ عمر حكمه على النجاشي كالمقلد من جهة الصناعة ولم يكن حسان – على علمه بالشعر – بأبصر من عمر رضي الله عنه بوجه الحكم [...]»،
Ibn Rašīq, *Al-ʿUmda* I, p. 172.

AnIsl 40 (2006), p. 71-82 Mohammed Bakhouch
ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ajoutons pour finir qu'à travers les deux anecdotes, la poésie apparaît comme un fait social majeur. Les propos du poète dépassent les champs artistique et culturel, s'imiscent dans l'ordre social et perturbent son harmonie. Expertise poétique et justice califale sont appelées à la rescousse pour rétablir la paix sociale.

Le portrait qui ressort de ces anecdotes est celui d'un homme dont l'attitude vis-à-vis de la poésie peut aller d'une neutralité qui frise l'indifférence la plus totale de quelqu'un qui ne veut en rien s'imiscer dans les problèmes de la poésie, laissant faire les spécialistes et n'intervenant qu'en dernier comme bras justicier exécutant les jugements des poètes sur des poètes (c'est le cas, on l'aura compris, de la satire). Mais l'attitude de ʿUmar peut passer de cette neutralité à l'interdiction, à la censure motivées par l'opposition la plus véhémente.

Propos de ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb favorables à la poésie et aux poètes

Propos positifs de ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb sur la poésie

L'impression qu'a le lecteur qui connaît l'ensemble des propos sur la poésie prêtés à ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb est que chaque jugement négatif a son doublon positif et *vice versa*. Ainsi, les dits de ʿUmar défavorables à la poésie que nous avons cités plus haut trouveront leurs doubles favorables dans certains de ses propos qui vont suivre.

En effet, quoique appartenant à des genres différents, les trois traditions ci-après attribuées à ʿUmar célèbrent toute la poésie (qui n'est plus une sanie) et la présentent comme une science indispensable à la formation intellectuelle de l'individu, à son éducation et à une meilleure connaissance du milieu social auquel il appartient [33]. Lisons :

« ʿUmar, que Dieu soit satisfait de lui, dit : la poésie est la science d'un peuple et il n'avait pas de science plus importante qu'elle [34]. »

« ʿUmar écrivit à Abū Mūsā al-Aš ʿarī : Ordonne à ceux qui sont auprès de toi d'apprendre la poésie, elle leur enseignera la noblesse des mœurs, le jugement droit et la connaissance des lignages [35]. »

Après l'ordre donné à un subordonné, c'est sous la forme de *waṣiyya* faite à son fils et de recommandation que les aspects positifs sont mis en exergue; nous lisons ainsi dans *Al-Ǧamhara* [36] :

« (...)ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb, que Dieu soit satisfait de lui, dit à son fils ʿAbd al-Raḥmān : Ô mon fils, souviens-toi de ton lignage, tu connaîtras ta parenté et apprends la belle poésie ainsi ton éducation sera belle. Celui qui ne connaît pas son lignage, ne connaît pas sa parenté et celui qui n'apprend pas les beaux poèmes, n'accomplit pas un devoir et ne puise pas l'*adab* [là où il aurait dû le faire].

«(La même source rapporte que) ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb dit : Des poèmes récitez les plus chastes [37], des récits racontez les meilleurs et des lignanges mentionnez ceux avec lesquels vous avez des liens de

[33] Dire « milieu tribal » ici serait plus juste.

[34] « قال عمر بن الخطاب رضي الله عنه : الشعر علم قوم ولم يكن لهم علمٌ أعلم منه. » Ibn Rašīq, *al-ʿUmda* I, p. 86.

[35] « وكتب عمر بن الخطاب رضي الله عنه إلى أبي موسى الأشعري : مُر من قبلك بتعلم الشعرفإنه يدل على معالي الأخلاق وصواب الرأي ومعرفة الأنساب. »، *ibid*., p. 88.

[36] « [وأخبرنا المفضل عن أبيه عن جده قال] :قال عمر بن الخطاب رضي الله عنه لابنه عبد الرحمن : يا بنيّ انسب نفسك تصل رحمك واحفظ محاسن الشعر يحسن أدبك فإن من لم يعرف نسبه لم يصل رحمه ومن لم يحفظ محاسن الشعر لم يؤد حقاً ولم يغترف أدباً.
وعنه عن أشياخه قالوا : قال عمر بن الخطاب رضي الله عنه : اروا من الشعر أعفه ومن الحديث أحسنه ومن النسب ما تواصلون عليه وتعرفونا به فرب رحم مجهولة قد عرفت فوصلت ومحاسن الشعر تدل على مكارم الأخلاق وتنهي عن مساوئها. » al-Qurašī, *Ǧamharat*, p. 37-38. C'est nous qui traduisons.

[37] La restriction frappe ici les vers les plus sulfureux, on peut les connaître, mais il est recommandé de ne pas les réciter.

AnIsl 40 (2006), p. 71-82 Mohammed Bakhouch
ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

sang et par lesquels vous êtes connus, [car] combien de parenté ignorée fut ainsi connue et les liens de sang [de nouveau] renoués. La belle poésie enseigne la noblesse des mœurs et interdit [déconseille] les mauvaises. »

Que ce soit sous la forme d'un adage (première tradition), sous la forme d'un ordre du calife à son gouverneur (deuxième tradition) ou sous la forme d'une *waṣiyya*, (cf. les deux dernières traditions) l'idée maîtresse est la même : la poésie (et particulièrement celle qui est belle et chaste) est la science par excellence, elle éduque, permet de connaître les filiations et adoucit les mœurs. Son apprentissage est un devoir, sa connaissance est une obligation pour l'entourage de l'homme de pouvoir (le gouverneur, etc.), pour les jeunes gens et pour tous ceux qui veulent se connaître, connaître les rapports qui les lient aux autres (*ansāb*) et acquérir une bonne et solide culture.

ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb se livrant au jeu : « Le meilleur poète est... »

Désigner tel poète comme étant le plus grand ou le meilleur était l'un des jeux poétiques favoris des Arabes. L'enjeu n'en était pas moins important, la majorité d'entre eux étant des poètes de tribus, le prestige de celui qu'une autorité quelconque considère comme le meilleur poète des Arabes rejaillit sur toute la tribu. Le prestige se mesure là à l'aune de l'importance de « l'autorité » qui attribue le titre, plus elle est importante, plus le prestige est grand. Pour toutes les raisons que nous évoquions ci-dessus, ce prestige n'est pas très loin du dernier degré de l'échelle d'évaluation, lorsque c'est ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb qui estime qu'Un tel est le meilleur poète des Arabes.

Dans les *aḫbār* qui figurent ci-dessous ʿUmar sera par deux fois le juge, dans le dernier *ḫabar*, il sera celui qui va s'enquérir du meilleur poète arabe. Voici ces *aḫbār* :

– ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb reçoit une délégation de Ġaṭafān et les interroge (une interrogation toute rhétorique) sur l'auteur d'un certain nombre de vers qu'il leur récite au fur et à mesure et chaque fois la délégation répond : al-Nābiġa (al-Ḏubyānī), à la fin ʿUmar leur dit : « C'est votre plus grand poète » (هذا أشعر شعرائكم) [38].

– ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb semble beaucoup apprécier Zuhayr b. Abī Sulmā [39], plusieurs anecdotes l'attestent, en voici une [40] dans laquelle le calife demanda : « Récitez-moi des vers de votre meilleur poète. On lui demanda : – Qui est-ce ? Il répondit : Zuhayr. On le questionna alors : – Et comment il en est arrivé à être le meilleur [41] ?

[38] Dans le souci de ne pas alourdir notre texte nous avons préféré ne pas citer les vers d'al-Nābiġa dont il est question ici. Le lecteur les trouvera notamment dans : Ibn Qutayba, *Al-šiʿr wa l-šuʿarā*, p. 88. Dans d'autres versions ʿUmar dit aux Ġaṭafān que leur poète est le plus grand poète arabe. Cf. al-Iṣfahānī, *al-Aġānī* 11, p. 6.

[39] Le calife semble beaucoup apprécier l'œuvre de ce poète (auteur d'une *muʿallaqa* où la sapience occupe une large place) et plus particulièrement ce vers sur la justice :

وقيل إن عمر بن الخطاب كان يتعجب من قول زهير:
فإن الحق مقطعه ثلاثٌ أداءٌ أو نفارٌ أو جلاءُ
Ce même vers valu à Zuhayr d'être appelé le *Cadi des poètes*, Ibn Rašīq, *Al-ʿUmda* I, p. 136.

[40] Ibn Qutayba, *Al-šiʿr wa l-šuʿarā'*, p. 73 :
«[…] ويروى عن عمر بن الخطاب أنه قال : أنشدوني لأشعر شعرائكم وقيل من هو؟قال : زهير. قيل : وبم صار كذلك؟ قال : كان لا يعاظل بين القول ولا يتبع حوشي الكلام ولا يمدح الرجل إلا بما هو فيه […].»

[41] C'est nous qui traduisons.

AnIsl 40 (2006), p. 71-82 Mohammed Bakhouch
ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

« Zuhayr est le poète des poètes parce qu'il ne recherche pas le terme rare, n'accouple pas dans le discours des traits disparates, ne dit que ce qu'il connaît et ne loue son héros que pour les qualités qui sont (réellement) en lui [42]. »

– ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb est entouré de compagnons du Prophète, la conversation roule sur la poésie [43] :

« ʿAbd Allāh b. Muḥammad al-Baṣrī dit, Ibrāhīm b. ʿAbd Allāh al-Sadūsī citant Muḥammad b. Ḫaddāš al-Asadī, qui cite Nūḥ b. Darrāǧ, qui cite Ḥabīb b. Zāḏān, ce dernier rapporta les paroles de son père qui dit : je rentrai chez ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb, que Dieu lui soit miséricordieux, et il y avait chez lui un groupe de compagnons du Prophète, que la prière et le salut de Dieu soient sur lui, ils discutèrent de poésie et ʿUmar leur demanda qui était le plus grand poète arabe ? Ils n'arrivèrent pas à se mettre d'accord sur un nom. Alors qu'ils étaient ainsi, voilà que survint chez le calife ʿAbd Allāh b. ʿAbbās, ʿUmar dit à ses visiteurs [hôtes] : "L'expert en poésie et le meilleur connaisseur de son histoire est arrivé", puis il demanda au nouvel arrivant : "Dis-nous, Ô fils d'al-ʿAbbās, qui était le meilleur poète arabe ?" Celui-ci répondit : "C'est Zuhayr b. Abī Sulmā al-Muzanī". ʿUmar dit alors : "Pourquoi ne nous récites-tu pas quelques vers de sa poésie, afin qu'ils nous servent de preuve pour ce que tu avances ?" Ibn ʿAbbās répondit : "D'accord, [voici] un panégyrique qu'il composa à la gloire d'un clan de Ġaṭafān, qu'on appelle Banū Sinān", et Ibn ʿAbbās récita un *madīḥ* composé par Zuhayr [...]. »

Ces trois *aḫbār* nous montrent le calife orthodoxe se livrer à ce jeu, dans les deux premiers, c'est lui-même qui déclare dans le premier qu'al-Nābiġa al-Ḏubyānī est le plus grand poète des Ġaṭafān et dans le second que Zuhayr b. Abī Sulmā est le meilleur poète des Arabes. Dans le troisième *ḫabar* il sollicite l'avis de « l'expert » ʿAbd Allāh b. ʿAbbās (un expert-caution qui a l'avantage d'avoir une double compétence, celle de bon connaisseur de la poésie et celle de commentateur du Coran) pour savoir quel est le champion des Arabes en matière de poésie, celui-ci affirme que c'est Zuhayr. Constatons que le choix de ʿAbd Allāh b. ʿAbbās est identique à celui du calife [44].

Cependant, pour comprendre les raisons pour lesquelles Ibn ʿAbbās considérait Zuhayr comme le plus grand poète arabe il faut analyser le poème qu'il récite pour motiver son choix, chose que nous ne pouvons faire ici.

Heureusement le calife ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb motive son choix par des critères esthétiques clairs ; en effet, si pour lui Zuhayr est le meilleur poète arabe, c'est parce que sa poésie est homogène et harmonieuse, qu'il n'emploie pas de mots rares, obscurs [45] et qu'il ne loue chez son dédicataire que

[42] Blachère, « La poésie », n. 2, p. 239.

[43] « قال عبد الله بن محمد البصري : حدثنا ابراهيم بن عبد الله السدوسي عن محمد بن خداش الأسدي عن نوح بن دراج عن حبيب بن زاذان عن أبيه قال : دخلت على عمر بن الخطاب رحمه الله وعنده نفر من أصحاب رسول الله صلى الله عليه وسلم. فذكروا الشعر فقال لهم عمر : من كان أشعر العرب؟ فاختلفوا. فبينا هم كذلك إذ طلع عليهم عبد الله بن عباس فقال عمر لجلسائه : قد جاءكم بن بجدتها (أى العالم المتقن الخبير) وأعلم الناس بأيامها. ثم قال عمر : من كان أشعر العرب يا ابن العباس؟ قال : ذاك زهير بن أبى سلمى المزني. فقال عمر هلا تنشدنا من شعره أبياتاً نستدل بها على قولك فيه. قال : نعم، مدح قوماً من غطفان يقال لهم بنو سنان [...]. »

C'est nous qui traduisons.

Voici le premier vers du panégyrique récité par Ibn ʿAbbās :

هل فى تذكر أيام الصبا فند أم هل لما فات من أيامه ردد

Dīwān Zuhayr b. Abī Sulmā, p. 41-44.

[44] Ne connaissant malheureusement pas la chronologie des deux *ḫabar*-s, nous ne pouvons que constater cette concordance de point de vue, sans pouvoir l'interpréter.

[45] Pour *ḥušīyy al-kalām*.

AnIsl 40 (2006), p. 71-82 Mohammed Bakhouch
ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

des qualités réelles. Ce dernier critère découle d'une notion morale qui a fait débat avant que ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb ne devienne calife et longtemps après, nous voulons parler, le lecteur l'aura compris, de la notion de *kaḍib*. Nous la retrouverons plus loin. Retenons que parmi les raisons pour lesquelles ʿUmar appréciait Zuhayr il y a la sincérité de ses panégyriques. Mais que pensait le calife de ce genre poétique ?

La valeur du madīḥ (panégyrique)

Les anecdotes relatives à la poésie et dans lesquelles ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb apparaît comme personnage principal portent toutes sur deux genres poétiques : le panégyrique (*madīḥ*) et la satire (*hiǧā'*). Cela n'est guère étonnant car de tous les genres poétiques ce sont (avec le *faḫr*) ceux qui ont les implications sociales les plus profondes, ils ont pour sujet principal l'individu nommément désigné, son clan et sa tribu et, selon le genre, l'individu, son clan et sa tribu sont portés au pinacle ou voués aux gémonies. Soit le sujet possède, jusqu'à en être l'incarnation, les vertus cardinales de la société, soit le poète décide qu'il en est complètement dénué et marque ainsi à jamais la victime de sa satire du fer rouge de l'opprobre.

Par trois fois le calife ʿUmar s'est exprimé sur le *madīḥ*, lisons ses propos avant de les examiner. Voici la première sentence :

« Ce que les Arabes ont appris d'excellent, ce sont ces quelques vers qu'un homme présente avant sa requête ; grâce à eux l'homme généreux satisfait sa requête et l'avare devient bienveillant envers lui [46]. »

Ce qui est souligné ici c'est le pouvoir de la poésie et sa capacité à faire obtenir satisfaction à celui qui offre des vers, car, en ce faisant, il oblige ses dédicataires. Si le dédicataire est naturellement généreux, il reçoit l'hommage comme un don et fait un contre-don satisfaisant ainsi la requête du poète. Si le dédicataire est avare, il devient libéral grâce aux éloges offerts par le poète et surtout par la crainte, en cas de refus, de satisfaire la requête du solliciteur, d'être satirisé.

Le deuxième *ḫabar* concernant le *madīḥ* relate la rencontre entre le calife ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et l'un des descendants de Harim b. Sinān al-Murrī, le dédicataire de nombreux panégyriques de Zuhayr b. Abī Sulmā, voici le récit de cette rencontre :

« ʿUmar, que Dieu soit satisfait de lui, dit à l'un des fils de Harim : "Récite-moi quelques vers de ceux que Zuhayr a composés sur votre famille." Le fils s'exécuta. L'ayant entendu, ʿUmar dit : Zuhayr disait de fort belles choses sur votre famille. Ce à quoi l'autre rétorqua : Ô Prince des croyants, sache que nous le comblions de bienfaits. ʿUmar dit alors : "Ce que vous lui avez donné n'est plus et ce qu'il vous a donné est toujours là [47] !" »

[46] « نعم ما تعلمته العرب الأبيات من الشعر يقدمها الرجل أمام حاجته فيستنزل بها لكريم ويستعطف بها للئيم » Ibn Rašīq, *al-ʿUmda* I, p. 69.

[47] « وقال عمر رضي الله عنه لبعض ولد هرم : أنشدني بعض ما قال فيكم زهير. فأنشده فقال لقد كان يقول فيكم فيحسن. فقال يا أمير المؤمنين إنا كنا نعطيه فنجزل. فقال عمر رضي الله عنه ذهب ما أعطيتموه وبقي ما أعطاكم. »
Ibn Qutayba, *Al-šiʿr wa l-šuʿarā'*, p. 77-78.

AnIsl 40 (2006), p. 71-82 Mohammed Bakhouch
ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ce *ḫabar* [48] met en exergue la valeur des dons (le panégyrique en est un) échangés entre le poète et son dédicataire. Le jugement émis par le calife indique que la valeur du poème est plus importante que celle des dons matériels reçus par le poète, car le poème est impérissable.

La dernière anecdote précise ce que doit être le sens du don pour le dédicataire. Abū Mūsā al-Aš'ariyy vient d'être nommé gouverneur par 'Umar b. al-Ḫaṭṭāb; al-Ḥuṭay'a (poète célèbre pour ses satires caustiques) se rend auprès de lui et fait un panégyrique en son honneur. Le nouveau gouverneur récompense le poète, comme il se doit. L'épisode entier étant parvenu aux oreilles de 'Umar, s'ensuivit alors un échange de missives entre le calife et son gouverneur dont voici le contenu :

« (...) Abū Mūsā al-Aš'ariyy lui fit des dons, 'Umar, que Dieu soit satisfait de lui, lui adressa une missive dans laquelle il lui reprocha d'avoir agi de la sorte. Le gouverneur lui répondit : " J'ai acheté mon honneur [en le récompensant pour son panégyrique] ". En guise de réponse 'Umar lui écrivit ceci : " Si c'est pour cela que tu as agi ainsi et que tu as payé le prix de ton honneur [pour le protéger] de sa langue, que tu ne lui as pas fait des dons pour les louanges ou pour ta gloire, alors tu as bien agi [49]. " »

D'après les termes des missives échangées ici, le don du dédicataire d'un panégyrique n'est pas une récompense, mais un règlement qui lui permet de se prémunir contre les satires du poète. Pourquoi cela ? Et quelle est la conséquence d'une telle vision du panégyrique ?

Nous pensons que c'est par peur des conséquences de la flatterie et des éloges démesurés, par peur de l'orgueil et de l'égocentrisme que le calife reproche à son gouverneur d'avoir récompensé le *madīḥ* qui a été composé à sa gloire. Il se trouve que ledit gouverneur n'a rétribué le poète que par peur de la satire. Ce détournement de l'échange poème contre don aboutit à cette aberration qui consiste à refuser (secrètement) le panégyrique sans pour autant refuser de le payer, et cela de peur d'être satirisé. Cette façon de concevoir le panégyrique assimile le poète à un extorqueur de fonds, à un bandit de grand chemin, ce qui nous éloigne singulièrement de la poésie et de ses mœurs généralement policées.

À propos d'Imru'u l-Qays

Cette ultime anecdote porte sur Imru'u l-Qays et se compose d'une tradition du Prophète sur le plus célèbre des poètes, immédiatement suivie d'un jugement de 'Umar b. al-Ḫaṭṭāb portant sur le même poète. Les voici [50] :

من شعر إمرئ القيس :

لمّا رأت أن الشريعة همها وأن البيـاض فى فرائصها دامـي
تيممت العين التى عند ضارج يفئ عليها الظل عرمضها طامي

فقال الراكب : من يقول هذا الشعر؟ قال : إمرؤ القيس. قال : والله ما كذب هذا ضارج عندكم وأشار لهم إليه فأتوه فإذا ماءٌ غدق وإذا عليه العرمض والظل يفئ عليه، فشربوا منه وارتووا حتى بلغوا النبي صلى الله عليه وسلم فأخبروه وقالوا أحيانا بيتان من شعر إمرئ القيس فقال النبي صلى الله عليه وسلم ذاك رجل مذكور فى الدنيا شريف فيها منسي في الآخرة خامل فيها، يجئ يوم القيامة معه لواء الشعراء إلى النار. وذكره عمر بن الخطاب [...] فقال : سابق الشعراء خسف لهم عين الشعر. »

Ibn Qutayba, *Al-Ši'r wa l-šu'arā'*, p. 66-67. C'est nous qui traduisons.

Ces deux vers sont cités par l'auteur quelques pages avant ce passage (p. 56).

[48] Ce *ḫabar* a des variantes où les dons du dédicataire sont remplacés par des *ḥulal* (vêtements, manteaux), on voit dans une variante 'Umar s'adresser à un fils de Zuhayr et dans une autre c'est 'Ā'iša qui interroge l'une des filles de Zuhayr sur les dons vestimentaires reçus par son père. Le principe est le même, il s'agit d'opposer le périssable à l'impérissable.

[49] « فوصله أبو موسى الأشعري فكتب إليه عمر رضي الله عنه يلومه على ذلك. فكتب إليه : إني اشتريت عرضي منه بها. فكتب إليه عمر : إن كان هذا هكذا وإنما فديت عرضك من لسانه ولم تعطه للمدح والفخر فقد أحسنت. »
Al-Iṣfahānī, *Al-Aġānī* 2, p. 168-169.

[50] « قال ابن الكلبي : أقبل قوم من اليمن يريدون النبي صلى الله عليه وسلم فضلوا ووقعوا على غير ماء فمكثوا ثلاثاً لا يقدرون على ماء فجعل الرجل منهم يستذري بفئ السمر والطلح فبينا هم كذلك أقبل راكب على بعير فأنشد بعض القوم بيتين

AnIsl 40 (2006), p. 71-82 Mohammed Bakhouch
'Umar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

« Ibn al-Kalbī dit : un groupe d'hommes venant du Yémen cherchait à rejoindre le Prophète; les hommes s'égarèrent et s'arrêtèrent dans un endroit où il n'y avait pas d'eau et restèrent ainsi trois jours incapables de trouver de l'eau. Chacun d'entre eux entreprit alors de se mettre à l'ombre d'un mimosa ou d'un acacia.

« Pendant qu'ils étaient dans cette situation, voilà que s'approcha d'eux un homme sur une monture. L'un des voyageurs récita alors deux vers d'Imru'u l-Qays :

Lorsqu'ils constatèrent que seul le chemin qui mène à l'eau les préoccupait
et que les parties blanches de leurs poitrails allaient être ensanglantées
Ils se dirigèrent vers la source qui se trouve à Ḍāriǧ
Qui est ombragée et dont la mousse est bien haute.

« Le cavalier demanda alors : – De qui est cette poésie ? On lui répondit : – D'Imru'u l-Qays. Le cavalier dit : Par Dieu ! Il n'a point menti. Voici Ḍāriǧ et il la leur désigna. Ils y allèrent et trouvèrent une source abondante, couverte de mousse et ombragée; ils burent et se désaltérèrent. Lorsqu'ils arrivèrent auprès du Prophète, ils lui contèrent l'histoire et dirent : "Nous avons survécu grâce à deux vers d'Imru'u al-Qays". Le Prophète leur dit : "C'est un homme célèbre et honoré ici-bas, [il sera] oublié et totalement ignoré dans l'au-delà, et le jour du jugement dernier il portera l'étendard des poètes en enfer !" »

ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb mentionna (Imru'u l-Qays) et dit : il est le précurseur de tous les poètes, il creusa pour eux la source de la poésie [51]. »

Il s'agit d'une condamnation sans appel d'Imru'u l-Qays par le Prophète. Pourtant, le récit qui précède essaie d'innocenter le poète de l'accusation de mensonge (*kaḏib*) [52]. Non seulement Imru'u l-Qays n'a pas menti, mais l'exactitude de sa référence a sauvé des vies humaines.

Au texte de cette condamnation, l'auteur juxtapose [53] des propos de ʿUmar sur le même poète. Ses propos sont ceux de quelqu'un qui porte un jugement sur la qualité de la production d'un poète, il lui donnait la préséance et la primauté sur tous les autres poètes.

Comment expliquer la proximité des deux textes ? Que penser de la condamnation du Prophète et de l'estime que son fidèle compagnon semble accorder à ce poète ? Il nous semble que la juxtaposition du

[51] Dans Ibn Rašīq, *al-ʿUmda* I, p. 202, nous trouvons une variante de ce même *ḥadīṯ* : « [...] ما روي عن النبي صلى الله عليه وسلم في إمرئ القيس أنه أشعر الشعراء وقائدهم إلى النار. »
Ce *ḥadīṯ* est suivi de ce commentaire de Diʿbil b. ʿAliyyin al-Ḫuzāʿī qui semble totalement indifférent à la condamnation du Prophète, tout intéressé qu'il est par le statut et le titre de "Prince des poètes" d'Imru'u al-Qays : « ولا يقود قوما إلا أميرهم ! » [Ne conduit les gens que leur prince].

[52] La notion de *kaḏib* va être au centre des débats sur les récits de fiction à l'époque abbasside et elle est, comme chacun sait, l'un des principaux arguments avancés dans le Coran, pour condamner les poètes :
« 224 De même les Poètes sont suivis par les Errants (*ġāwūna*).
« 225 Ne vois-tu point qu'en chaque vallée ils vaguent (*yahīmūna*)
« 226 et disent ce qu'ils ne font point ? »
Ces trois versets révélés au Prophète à La Mecque vont être amendés plus tard, par deux autres versets révélés à Médine, voici ces deux versets :
« 227 Exception faite pour ceux qui ont cru, accompli des œuvres pies, ont beaucoup invoqué Allah
« 227/228 et ont bénéficié de Notre aide après avoir été traités injustement. Ceux qui sont injustes savent vers quel destin ils se tournent. » Blachère, « La poésie », p. 232-233.
À propos de cette notion, cf. Audebert, « Les vers chantés », p. 296 sq.

[53] En plus de la juxtaposition, les deux textes sont chevillés l'un à l'autre grâce au mot « source » pris dans son sens propre dans le premier texte et dans son sens figuré dans le second.

AnIsl 40 (2006), p. 71-82 Mohammed Bakhouch
ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

ḥadīṯ du Prophète avec les propos de ʿUmar avait pour but de faire en sorte que le deuxième texte vienne atténuer la portée du premier. La raison probable étant de diminuer le désarroi de ceux, certainement fort nombreux [54], qui considèrent que le « roi errant » ne méritait pas une telle condamnation.

Conclusion

L'ambivalence de la position de ʿUmar vis-à-vis de la poésie est emblématique de la position de l'islam primitif à l'égard de cet art.

Nous avons la nette impression qu'on s'est ingénié à lui faire dire une chose et son contraire et que l'autorité de ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb a été utilisée aussi bien par ceux qui étaient défavorables à la poésie que ceux qui lui étaient favorables.

Il est, en effet, impensable qu'une même personne ait pu tenir des propos si contradictoires sur le même sujet et l'effet qui se dégage de la juxtaposition des propos défavorables et favorables de ʿUmar sur la poésie est que le lecteur a plutôt affaire à deux groupes dont l'antagonisme idéologique concernant la place de la poésie dans la culture arabe est nettement marqué et que chacun de ces deux groupes a fait du deuxième calife orthodoxe à la fois son porte-parole et la caution morale et religieuse de sa position en matière de poésie.

Peu importe finalement si tout ce qu'on fait dire à ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb n'a pas été réellement dit par lui, vrais ou apocryphes, les propos du deuxième calife sur la poésie témoignent des hésitations d'une société fortement ébranlée par l'avènement d'une nouvelle religion et qui s'interroge sur la place qui sera désormais dévolue au fleuron de sa culture : la poésie.

Bibliographie

Al-Iṣfahānī, Abū al-Faraǧ, *al-Aġānī,* p. 392, alwaraq.net.

Al-Iṣfahānī, Abū al-Faraǧ, *al-Aġānī,* dār al-kutub al-ʿilmiyya, Beyrouth, 1992.

Al-Qurašī, Abū Zayd Muḥammad b. Abī al-Ḫaṭṭāb, *Ǧamharat ašʿār al-Arab*, Dār nahḍat Miṣr li-l-ṭabʿ wa l-našr, Le Caire, 1967.

Audebert, Claude, « Les vers chantés de ʿUmar b. Abī Rabīʿa, recension et étude des "lauréats" », *Arabica* LI/3, 2004.

Blachère, Régis, « La poésie dans la conscience de la première génération musulmane », *AnIsl* 4, 1963, et repris dans *Analecta*, 1975.

Gilliot, Claude, « Poète ou Prophète ? », dans Fl. Sanagustin (éd.), *Paroles, signes, mythes. Mélanges offerts à Jamel Eddine Bencheikh,* Ifead, Damas, 2001.

Ibn al-Ǧawzī, *Sīrat wa manāqib amīr al-mu'minīn ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb,* éd. Al-maktaba al-qayyima, Le Caire, 1994.

Ibn Ḫaldūn, *Discours sur l'histoire universelle (al-Muqaddima),* traduction Vincent Monteil, éd. Commission libanaise pour la traduction des chefs-d'œuvres, Beyrouth, 1968.

Ibn Qutayba, *Al-šiʿr wa l-šuʿarā',* Dār iḥyā' al-ʿulūm, Beyrouth, 1991.

Ibn Rašīq, *al-ʿUmda fī maḥāsini l-šiʿr wa ādābih,* Dār al-maʿrifa, Beyrouth, 1988.

Zuhayr b. Abī Sulmā, *Dīwān Zuhayr b. Abī Sulmā,* édition de ʿAlī Ḥasan Fāʿūr, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, Beyrouth, s.d.

[54] À commencer par l'auteur d'*Al-šiʿr wa l-šuʿarā'* lui-même.

AnIsl 40 (2006), p. 71-82 Mohammed Bakhouch
ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb et la poésie.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net